PARLEMENT PROVINCIAL

CONSEIL LEGISLATIF

QUEBEC, 29 mai 1888.

Les comités des débats, des chemins de fer, des dépenses contingentes, des ordres permanents, des impressions, de la législation et de la bibliothèque, sont formés.

En réponse à l'honorable M. STARNES, l'honorable M. GARNEAU dit que le dossier dans l'affaire Lavallée sera soumis à la chambre lundi prochain.

Le conseil est ajourné à lundi et la séance est levée.

ASSEMBLEE LEGISLATIVE

QUEBEC, 29.

La séance est ouverte à 3 heures p.m.

L'honorable M. McSHANE présente une requête de l'Institut des artisans, pour amender l'acte d'incorporation de manière à augmenter le capital-actions. Une autre requête de la "Young Men Catholics Association" pour amender l'acte d'incorporation et étendre les pouvoirs de la dite association. Une troisième et une quatrième requête de la "Canada SS Union" et de l'"Advent Christian Choir" pour des chartes d'incorporation.

Sont ensuite présentés plusieurs bills dont les principaux sont :

Acte d'incorporation pour la compagnie du chemin de fer de Boston et Québec—M. McIntosh.

Pour amender les chartes d'incorporation des villages de Saint Henri, Maisonneuve, Sainte Cunégonde et Côte Saint Antoine—M. Champagne.

Pour amender la charte de la compagnie du chemin de fer de Jonction de Richelieu, Drummondville et Arthabaska—M. Gladu.

Pour l'incorporation de la cité de Saint Hyacinthe—L'honorable M. Mercier.

Pour l'incorporation de la ville de Coaticook.—M. Baldwin.

Pour amender l'acte d'incorporation de la compagnie de caoutchouc du Canada.—M. Lafontaine.

Pour amender l'acte d'incorporation de la ville de Longueuil.—M. Rocheleau.

Pour amender la charte de la compagnie "Standard Life".—M. Hall.

Pour amender l'acte d'incorporation de Drummondville.—M. Girouard.

Pour l'incorporation de la compagnie du chemin de fer "Quebec, Oriental and Short Line".—M. Déchêne (L'Islet).

L'honorable M. MERCIER dit qu'il a reçu un grand nombre de requêtes concernant la question des lois de licence de M. David, et dans le but de sauver du temps, il propose que toute l'affaire soit référée à un comité composé de dix membres, et que, sur le rapport de ces derniers, des mesures soient en conséquence adoptées.

L'honorable M. TAILLON dit qu'il a reçu un grand nombre de lettres de la part des curés de son comté lui demandant d'appuyer le bill ; mais avant de nommer un comité, il demande que le bill soit régulièrement présenté.

L'honorable M. MERCIER consent à donner un avis de motion avant la formation du comité.

L'honorable M. GAGNON propose que la chambre se forme en comité pour le bill amendant certains articles du code municipal. Le bill est rapporté sans amendement, lu une troisième fois et adopté.

Le bill sur la santé publique est lu une deuxième fois et sera discuté demain, en comité général.

Bills publics.—Le projet de loi de l'honorable M. BLANCHET concernant la procédure dans les causes commerciales est lu une deuxième fois et est référé au comité de législation.

Le bill de M. DAVID pour amender certains articles du code civil est présenté pour être lu une deuxième fois.

Les honorables MM. BLANCHET et FLYNN demandent avec instance qu'en vue des graves intérêts qui y sont concernés, le bill soit référé au comité de législation.

L'honorable M. TURCOTTE et M. LAREAU ne peuvent appuyer le bill tel qu'il est.

L'honorable M. McSHANE dit que le délai de trois mois que le juge peut accorder pour le paiement de la dette, permettrait à un homme poursuivi de s'enfuir aux Etats-Unis.

Il espère que le député de Montréal-Est retirera le bill. Celui-ci est référé au comité de législation.

Le bill de M. DAVID, pour amender certains articles du code de procédure civile est présenté pour être lu aussi une deuxième fois. Ce bill décrète comme exempts de la saisie judiciaire : deux poêles et leurs tuyaux, tous les ustensiles de cuisine et de la vaisselle nécessaire pour la famille, deux tables, deux buffets, une lampe, un miroir, un lavabo avec ses accessoires de toilette, deux malles ou valises, les tapis ou nattes couvrant les planchers, une horloge, un sofa, douze chaises, tous rouets et tous métiers à tisser pour l'usage domestique, une hache, une scie, un fusil, six pièges tels que rets et seines comme ils sont d'usage ordinaire, une machine à coudre, une tordeuse et cinquante volumes de livres et tous les portraits de famille tous les dessins gravures ou peintures exécutés par les membres de la famille, du débiteur, des outils et instruments aratoires ou autres effets ordinairement en usage dans son commerce.

M. BOYER s'objecte au principe du bill qui est un encouragement direct de la démagogie et qui porte les ouvriers à penser qu'ils sont une classe privilégiée. En Canada, toutes les classes, riche ou pauvre sont égales. Si cette mesure est adoptée, les ouvriers seront extravagants parce qu'ils penseront ne pas être obligés de payer leurs dettes et lorsque la mauvaise fortune les visitera, il ne leur sera accordé aucun credit. Les articles exempts de saisie sont à peu près du double de ceux qui ont été déjà mentionnés. C'est dommage que M. David n'ait pas inséré une clause permettant au saisi de se réserver toute la maison avec lui.

La clause exemptant de saisie les portraits de famille est inutile, car aucun homme permettrait que le portrait d'une belle-mère soit vendue.

Le bill est référé au comité de législation.

Le bill de M. DAVID pour amender l'acte 44-45 Victoria, chapitre 17 et intitulé : "Acte pour assurer le paiement des constructeurs et ouvriers est lu une deuxième fois et est référé au comité de législation.

Les propositions suivantes pour copies de documents, etc, sont adoptées.

Etat des argents dépensés en 1887 dans le comté de Québec pour la colonishtion, chemins et travaux.—M. Casgrain.

Copie d'un ordre en conseil et d'une proclamation concernant la nomination de deux juges additionnels à Montréal.—M. David.

Copie d'une requête de la part des révérends Pères Trappistes d'Oka au lieutenant gouverneur en Conseil pour venir en aide à leur établissement.—M. David.

Copie d'une requête de la part des révérendes Sœurs en charge de l'institut des sourds et muets de Montréal, au lieutenant-gouverneur en conseil, pour l'obtention d'une subvention.—M. David.

Copies de toutes correspondances entre les gouvernements de Québec et d'Ottawa au sujet du désaveu des lois provinciales pendant les deux dernières années.—M. David.

Le bill de M. Poupore pour incorporer la compagnie de l'embranchement du chemin de fer de Portage Dufort et Bristol est lu une deuxième fois et est référé au comité des chemins de fer.

Il est résolu que lorsque la chambre ajournera demain, elle reste ajournée jusqu'à lundi.

Et la séance est levée.

Une catastrophe à Maryland

NEW-YORK, 29—La ville de Frederick (Maryland) a été mise en émoi, vers sept heures du soir, par l'explosion de plusieurs barils de pétrole dans le magasin d'un nommé Charles Zeller.

Le magasin a pris feu, et, au cours de l'incendie, plusieurs pompiers ont été grièvement blessés ou brûlés. Une foule énorme s'était imprudemment attroupée dans la rue en face de la maison incendiée, qui s'est soudainement effondrée, et de nombreux curieux ont été pris sous les décombres brûlants. Charles Poole, un enfant de onze ans, a été si grièvement blessé qu'il est mort une heure plus tard.

Tous les médecins de la ville ont été appelés sur le lieu de la catastrophe ; quatre-vingt-dix personnes en tout ont été blessés et plusieurs d'entre elles sont dans un état désespéré.

L'ACADÉMIE FRANÇAISE

La dernière séance de l'Académie française a été présidée par M. Sully-Prudhomme, directeur, assisté de MM. Gréard, chancelier, et Camille Doucet, secrétaire perpétuel.

Sont offerts en hommage à l'Académie : Vingt-huit volumes d'*Etudes historiques* par M. Imbert de Saint Amand.

Recueil de Noëls de l'Ariège, par M. Louis Lafont de Sentenac.

Il est donné lecture d'une lettre par laquelle M. le vicomte Melchior de Vogüé se présente comme candidat au fauteuil devenu vacant par la mort de M. Désire Nisard.

Ayant à statuer sur le rapport fait par M. de Broglie au nom de la commission du prix Gobert, l'Académie entend les observations qui lui sont faites sur les divers ouvrages présentés à ce concours.

Elle approuve ensuite les conclusions du rapport.

En conséquence, le grand prix Gobert est décerné de nouveau à M. Albert Sorel, pour son ouvrage sur l'*Europe et la Révolution française.*

Le second prix Gobert est décerné à M. François Delaborde, pour une etude historique sur l'*Expédition de Charles VIII en Italie.*

M. Gréard fait un rapport sur le concours Marcelin Guérin.

Après l'avoir entendu, l'Académie approuve que la somme de 5,000 francs, montant de cette fondation, soit partagée ainsi qu'il suit :

1,500 francs à M. Henry Lemonnier, pour une *Etude historique sur la condition privée des affranchis aux trois premiers siècles de l'empire romain.*

1,000 francs à M. A. Jacquet, pour un livre intitulé : *La vie littéraire dans une ville de province sous Louis XIV.*

Pareille somme à M. Paul Laffitte, pour un volume intitulé : le *Paradoxe de l'égalité.*

Enfin, un prix de 1,500 francs est partagé par moitié entre deux ouvrages : *Un pèlerinage au pays d'Evangéline*, par M. l'abbé Casgrain, et l'*Histoire des œuvres de Balzac*, et un dernier chapitre des œuvres de Balzac, par M. Charles de Lovenjoul.

PROVINCE DE QUÉBEC

QUEBEC—On a célébré mercredi au collège Sainte Anne, la fête anniversaire de Mgr Poiré, supérieur de cette institution. Depuis longtemps le collège n'avait pas été témoin d'une aussi brillante démonstration.

A 5 heures de l'après-midi, Mgr Poiré, entouré de plusieurs prêtres, fit son entrée dans la salle du cours anglais convertie en théâtre pour la circonstance. La fanfare salua l'entrée du supérieur par l'exécution d'une magnifique composition sur des motifs d'opera.

Puis, vint la présentation de l'adresse de félicitations à Mgr Poiré, lue par M. George Lavoie, fils de M. Lavoie, de l'Islet, élève de physique.

M. le superieur, dont l'émotion était visible répondit à cette adresse en termes heureux.

La fête se termina par une séance musicale et littéraire qui eut lieu le soir à 7.30 heures, dans la salle du collège. Le magnifique programme préparé pour cette circonstance a été exécuté avec un succès remarquable.

La partie musicale et dramatique, comme la partie littéraire a donné lieu à de fréquents et chaleureux applaudissements.

Voici la liste à peu près complete des membres du clergé présents à la fête :

Mgr Henri Têtu de l'archevêché de Québec ; MM. les abbés Nicolas Audette, curé de Saint Fabien de Rimouski ; Montminy, curé de St-Agapit ; Garon, curé de St-Gilles ; Houde, curé de Saint Aubert ; George Têtu, vicaire à la Basilique ; Desjardins curé de Sainte Louise ; Dumais, vicaire de Sainte Louise ; Roy, du séminaire de Québec ; Delagrave, curé de Saint Pierre ; Sirois, curé du Cap Saint Ignace ; Gauvreau, curé de N. D. de Lévis ; Martel, ancien curé ; Sasseville, curé de Sainte-Foye ; Oliva, curé de Saint François, rivière du Sud ; Rousseau, curé de Saint-Thomas ; Lagueux, curé de Saint Jean Port Joly ; Marchand, de l'Université Laval ; Méthot, curé de Saint Eugène ; Dion, curé de la Rivière-Ouelle ; G. Beaubien, curé de Saint Onésime ; Trudel, chapelain de l'hospice du Sacré-Cœur ; Demers, curé de Saint Philippe ; Richard, curé de Sainte Sophie ; Hallé, curé de Saint André, Majorique Bolduc, curé de Cacouna ; Olivier, du séminaire de Québec ; Ths Marcoux, vicaire à Roberval ; Clément Lévesque, vicaire à Kamouraska ; Claude Guy, curé du Sacré-Cœur de Jésus ; Jean Gosselin, curé de Notre-Dame de Montauban ; Lucien Gauvreau, vicaire à Notre-Dame de Lévis ; Joseph Lavoie, vicaire à Saint Romuald ; Albert Beaulieu, assistant-procureur au collège de Lévis, etc., etc.

Parmi les laïques, on remarquait plusieurs personnages distingués.

NOUVELLES DE MANITOBA

(Du *Manitoba*, 24 mai)

WINNIPEG — Dimanche dernier a eu lieu, à l'hôtel-de-ville de Saint Boniface, l'élection annuelle des officiers de l'Association Saint Jean-Baptiste de Manitoba. La séance a été présidée par M. J. Lecompte, et M. Emile Jean, agissait comme secrétaire. M. Télesphore Pelletier, trésorier de l'association, fit rapport que la société avait une somme de quatre-vingt-quatre piastres en caisse, toutes dettes payées.

L'élection donna le résultat suivant ; Président, Roger Marion, M. P. P. ; 1er vice-président, M. H. F. Despars ; 2e vice-président, M. Hormidas Béliveau ; secrétaire correspondant, M. Georges Fortin ; assistant sec.-corresp. M. Médéric Cyr, secrétaire-archiviste, M. J. Bte Lévesque ; trésorier, M. Télesphore Pelletier ; assist-trés., M. Antoine Gauvin ; médecins, les docteurs Fafard et Lambert ; bibliothécaire, M. J. Bte Leclerc ; commissaire ordonnateur en chef, M. Louis Lafrauchise ; assist Gabriel Arial et Georges Germain ;

Comité de régie : MM. Edmond Trudel, J. Ernest Cyr, S. A. D. Bertrand, Joseph Turenne, François Gingras, P. E. Verge, L. P. Prud'homme, Edmond Marcoux et David Joyal ;

Anciens présidents, l'honorable sénateur Girard, l'honorable juge Dubuc, l'honorable Joseph Royal M.P., l'honorable J. E. P. Prendergast, M.P.P., M. A. A. C. Larivière, M.P.P. le juge Prud'homme, MM. T. A. Bernier, L. J. A. Lévêque, Félix Chénier et Joseph J. Lecomte.

—Dimanche, vers les six heures du soir, un incendie s'est déclaré dans les hangars en arrière de la résidence de M. Georges Germain, sur la rue Masson, en cette ville, et avant qu'il fut possible d'obtenir de l'eau en quantité suffisante, le feu avait pris des proportions telles qu'il se communiqua à la résidence de M. A. Langevin, tout à côté. A ce moment, les pompiers de Winnipeg étant venus au secours des nôtres, l'on parvint à se rendre maîtres de l'élément destructeur ; mais la maison de M. Germain fut rasée par le feu et celle de M. Langevin à moitié brûlée. Ces deux citoyens ont éprouvé des pertes considérables sur leur ameublement qui n'était assuré qu'en partie.

Le conseil municipal devra s'occuper sans plus de délai de la question de protéger la propriété contre les incendies, et nous sommes heureux d'apprendre que des démarches ont deja été faites en ce sens.

—Il est arrivé 662 immigrants à Winnipeg, dans le cours de la semaine dernière.

—Le niveau de l'eau de la Rivière Rouge est baissé d'une dizaine de pieds depuis un mois.

—Les deux maisons qui ont été détruites par le feu sur la rue Masson doivent être rebâties immédiatement.

—Les travaux intérieurs pour terminer le nouvel hôpital de Saint-Boniface se poursuivent avec beaucoup d'activité.

—Les commis-marchands de Winnipeg ont eu une réunion lundi pour obtenir la fermeture des maisons de commerce à 6.30 p.m, pendant la saison d'été.

—M. Hormidas Béliveau, qui a acheté la maison de M. Lambert, avenue Taché, est à y faire faire des réparations considérables avant d'en prendre possession.

BATTLEFORD—Il y a quelques jours, Isidore Pambrun et Basile Lalonde ont fait une chasse abondante d'outardes, d'oies et autre gibier en migration vers le nord. Ils ont capturé 200 pièces.

—Le bateau à vapeur *Minnow* a pris une cargaison d'orge au Fort Pitt en destination du lac La Selle et Edmonton. Ce bateau reviendra d'Edmonton chargé de bois.

—Lundi dernier, Goodwin Marchand est arrivé du Grand Rapide conduisant cinquante charrettes chargées d'effets de commerce pour la maison A. McDonald et Cie.

—Fred Marigold est mort subitemement lundi dernier.

—Le testament de feu N. W. Kittson, le millionnaire canadien de Saint Paul, Minnesota, est publié.

Voici la liste des héritiers : Norman Kittson, Henry Kittson, Louis Kittson, James Edward Kittson, Anna Mary Kittson, Mary Elisabeth Kittson, Hercules L. Kittson, L. Coyle Kittson, Louise L. Kittson, Mary E. Kittson, Alfred Kittson, et les enfants mineurs de feu Alexander Kittson, de Saint Boniface. Ces derniers, au nombre de trois, ne recevront chacun que dix mille piastres à leur âge de majorité, pendant que les autres héritiers recevront environ un demi million chacun.

Parmi les legs particuliers nous notons les suivants : A son frère Robert et à la fille de ce dernier, l'usufruit d'une propriété à Sorel P. Q. ; à Georgiana Demary, fille d'Anna Kittson, sa défunte sœur, de Berthier-en-haut, P. Q. $5.000 ; à Mary et Elizabeth Morrisson, toutes deux filles d'Anna Kittson, $2.000 chacune à Anna Paulet, fille de sa sœur Julia Kittson, $2,000 ; à Alexandra Kittson, fille de son frère Alexandre Kittson, de Berthier-en-haut, $2,000.

AU TEMISKAMING

— PAR —

JOSEPH TASSÉ

Brochure de 20 pages in-8o

10 cts L'EXEMPLAIRE

En vente au Bureau du CANADA

PAS DE GOUTER GRATIS !

Mais un bon goûter subtantiel et à bon marché.

Quand vous êtes pressé, vous ne désirez pas attendre, tout est prêt à partir de 11 hrs. a.m., jusqu'au soir. Une bonne assiéter de soupe, viandes, chaudes ou froides de toutes sortes, Salades en grande variété, (une spécialité.)

C'est pour l'accommodation des marchands et des commis et le public en général. C'est le repas le plus succulant que vous pouvez vous procurer dans la ville et au plus bas prix que n'importe où. Venez à l' "International Hotel," sur la rue George et jugez par vous-même.

J. W. LANCTOT, Prop.

GEO. NICHOLSON, Restaurateur.

HOTEL CANADIEN

CI-DEVANT OCCUPÉ PAR G. LATRIMOUILLE

Ce magnifique hôtel vient d'être acheté par M. John Johnston, ex-propriétaire du "Royal Exchange."

Les repas sont servis à toute heure, à la carte système européen, et sous la surintendence d'un cuisinier français de premiere classe.

Vins, claret, sauterne, champagne et liqueurs de première qualité.

Cet établissement vient d'être meublé à neu les chambres sont spacieuses et des mieux a rées, faisant face au parc (Major's Hill).

L'entrée privee est sur l'avenue McKenzie et l'entrée génerale du restaurant aux Nos 536 et 538 sur la rue Sussex.

JOHN JOHNSTON, Propriétaire

DAMES NOS PILULES REGULATRICES FRANÇAISES sont en usage et recommandées par des milliers de Dames qui les emploient MENSUELLEMENT. Elles n'ont jamais failli ; enlèvent les douleurs ; assurent la régularité ; sont douces, agréables au goût et d'un excellent effet. Paquets envoyés par la malle à l'abri de toute indiscrétion sur réception de $2.00. Toute correspondance est confidentielle. Adressez : COMPAGNIE DE MEDECINE DE TORONTO, B. P. Boite 576, Toronto, Ont 24-1—88-89

L. N. LOYER

Nouveau magasin de Vins, Liqueurs et Epiceries

No 465, coin des rues Sussex et Clarence, Ottawa.

M. Loyer tient constamment à son magasin tout ce qui constitue la ligne d'épiceries dans ses moindres détails. Il espère par sa prompte attention et sa courtoisie envers le public, mériter une large part de patronage. 21 11 87-1a

Fonderie de Hull

Le soussigné vient de faire l'acquisition de la fonderie de Hull et est maintenant préparé à exécuter toutes sortes d'ouvrages dans la ligne de fonderie, pièces légères ou pesantes de toutes dimensions, au plus bas prix.

M. Lawson est un homme pratique qui a eu plusieurs années d'expérience, et garantira tous ces ouvrages faits à son établissement.

T. LAWSON

Rue Brewery, Hull,
Rue George, Ottawa.

Aux Peintres et au Public en Général

Tapisseries, Peintures, Huiles, Etc

Je pose les grandes vitres de chassis (Plate Glass)

ESTIMATIONS FOURNIES SUR DEMANDE

JOHN SHEPHERD

227, Rue Rideau, Ottawa

MOULIN A PLANER D'OTTAWA

— ET —

Manufacture de Portes, Chassis et Jalousies DE MOUNT SHERWOOD

Un assortiment des plus complets des lignes suivantes constamment en mains : Portes, Chassis, Jalousies, Moulures, Planchers, Lattes, Douves, Bardeaux, Bras et Poteaux d'escaliers, etc.

Tournage, découpage et sciage de toutes descriptions. L'endroit à meilleur marché dans la ville.

R. THACKRAY Propriétaire,
Bureau, 241, Rue Sparks, Ottawa.

Connexion téléphonique. 17—1—88

LE LEVIER SAMSON

Cette machine pour arracher les souches et les pierres, a été brevetée en mai 1886. Le *Levier Samson* peut soulever plus de 100,000 lbs. Pour s'assurer de sa valeur, s'adresser à ceux qui l'ont acheté, entre autres : Sévère Joanette, maire d'Oka ; Labrosse, Sainte-Scholastique ; B. Villeneuve, Rigaud ; J. Leguerrier, Clarence Creek ; Sauriol, Saint-Martin ; Révérendes Sœurs, Sault-aux-Récollets ; Roch Simard, E. Vannier, Sainte-Adèle ; J. Lachapelle, Saint-Jérôme ; Dr Mignault, Saint-Augustin ; O. Labelle, Visitation, comté d'Ottawa ; Révérend Faure, Mashamville ; P. Meunier, hôtelier, Montréal. Prix, $18, $25, $30, $35, $40, selon la force de la machine. En vente chez l'inventeur et chez tous les marchands d'instruments agricoles de Montréal. S'adresser à

FRANÇOIS THERIEN,
49-a St-Eustache, comté des Deux-Montagnes.

SYNCOPES ARRETES GRATIS

SUCCÈS MERVEILLEUX

Personnes malades guéries par le GRAND RESTAURATEUR DE NERFS DU DR KLINE *pour toutes les* MALADIES DU CERVEAU ET DES NERFS. *Il n'y a qu'un remède sûr pour les attaques nerveuses, les évanouissements, épilepsie, etc. ;* ce remède EST INFAILLIBLE si on suit bien la direction. *Aucune attaque d'évanouissement après le premier jour d'essai.* Envoyez le nom du Bureau de Poste et l'adresse de l'Express, au DR KLINE, 931 rue Arch, Philadelphie, Pa. Allez chez les pharmaciens. *Prenez garde aux imitations frauduleuses.* Vendu par Lyman Frères et Cie, Toronto.

TOUT HOMME

Qui est Faible, Nerveux, Débile, qui dans son Ignorance et sa Folie, croit avoir perdu complètement sa Vigueur de Corps et D'esprit et sa Vitalité Entière, toutes causes qui entrainent des dérangements dans le système organique des Sources de la Vie. Maux de Tête, Maladies de l'épine dorsale, Rêves navrants, Perte de Mémoire, Lâcheté et, Irritabilité de Tempérament, Boutons et Rougeurs sur la figure et tous les symptômes de Débilité Générale. Consomption dans un avenir rapproché, d'insanité, peuvent trouver un remède efficace en se servant de notre spécifique No 23, une cure merveilleuse et certaine. Il donne la Vigueur de la Jeunesse et restaure le système complet chez les vieux et chez les jeunes en donnant de la force aux Poumons et aux Nerfs, reconstruisant le système musculaire et mettant en action toute l'énergie physique du corps humain. A l'aide de notre spécifique No. 23 les cas les plus obstinés peuvent être guéris en moins de trente jours. Chaque paquet contient un traitement pour deux semaines, $2. Guérison garantie. Notre specifique No. 24 est un Remède infaillible pour toutes les Maladies Secrètes de quelque darge qu'elle ait été. Vendu d'après notre Garantie par écrit qu'il opérera une Guérison. Prix $5. Compagnie de Médecine de Toronto. Toronto Ont.

CONSOMPTION

Cette maladie affreuse, qui durant tant d'années à semble défier la science des meilleurs physiciens qui ne connaissaient rien pour en arrêter les progrès, rien pour la diminuer, rien pour la guérir. Maintenant, ce n'est plus une maladie incurable malgré qu'elle soit condamnée par quelques médecins, la santé peut encore être recouvrée par l'emploi de NOS REMEDES. Ils sont doux pour les membranes des poumons qu'ils n'affectent pas malgré qu'ils soient enflammés et empoisonnés par les ravages de cette cruelle maladie en même temps qu'ils empêchent les douleurs et les brûlements de poitrine qui accompagnent invariablement la consomption. Prix $3.

GUERISON GARANTIE

Compagnie de Médecine Toronto, Toronto, Ont.

TEINTURE POUR LES CHEVEUX

Ces célèbres teintures ne sont pas nuisibles à la santé. Nous en avons les couleurs suivantes, et les plus belles nuances dépendent de la couleur des cheveux : noire, brun foncé, brun [illegible], châtain clair, blond doré, blond cendré, envoyez une tresse de cheveux avec [illegible] commande. Prix $2. la bouteille. Compagnie de remède de Toronto. Toronto, Ont.

Articles de Toilette

En nous faisant votre commande, spécifiez [illegible] et nous vous garantissons que vous serez parfaitement satisfait. Le No [illegible] donne au teint la fraicheur de [illegible] c'est une préparation qui n'affecte [illegible] et dont vous pouvez vous servir sans que personne s'en aperçoive. Prix, $1.25. No 9 fait disparaître les rides. Prix, $2.00. No 10 fait [illegible] par les affections [illegible]. Prix, $1.25. No. 11 fait disparaître les boutons sur la figure, $1.25. No 12 fait disparaître les taches de rousseur. Prix, $1.25. No 13 fait disparaître les [illegible]. Prix, $1.25. No. 14 fait disparaître le [illegible]. Prix, $1.25. No 15 fait disparaître les verrues. Prix, $[illegible]. No. 16 fait disparaître les marques de la petite verole. Prix, $2.50. No 17 empêche la trop grande transpiration. Prix, $1.25. No 18 est une préparation infaillible pour conserver les cheveux ou les faire pousser. Prix $1.25. Compagnie de remèdes de Toronto. Toronto, Ont.

Le buste

No 9 est une préparation interne et externe qui développe la taille chez les femmes et lui donne les plus belles proportions. C'est une préparation tout à fait inoffensive et infaillible. Prix $3.00 Compagnie de remèdes de Toronto. Toronto, Ont.

Maladies des femmes

No 20 guérit infailliblement la leucorrhée, descente de la matrice, et toutes les maladies auxquelles les femmes sont sujettes. Les médecins les plus éminents recommandent cette préparation comme un remède des plus efficaces. Prix $2.00 la bouteille. Compagnie de remèdes de Toronto. Toronto, Ont.

Pilules régulatrices françaises

Bien supérieures au seigle ergoté, à la tanaisie, la menthe ou l'oxide. Recommandées par des centaines de femmes qui en font usage tous les mois. Elles sont infaillibles, préviennent la douleur et amènent la REGULARITE. Prix, $2.00 Compagnie de remedes de Toronto. Toronto, Ont.

Nevralgie et rhumatisme

Guérison certaine par l'usage du spécifique No 22. Il faut attribuer la popularité de cette préparation à son efficacité. Prix, $1.00 Compagnie de remèdes de Toronto, Toronto, Ont.

W. O. McKAY

Importateur de Vins, Liqueurs, Cigares et Tabacs ; aussi propriétaire de

"L'HOTEL RICHELIEU"

Agents pour les Commerçants de Bois.

446, 448 et 450 rue Sussex

AVIS AUX MERES — Le "SIROP CALMANT DE MME WINSLOW" devrait toujours être employé quand les enfants font leurs dents. Il soulage immédiatement les souffrances de ces pauvres petits, produisant un sommeil naturel, paisible, en faisant disparaitre la douleur, et les jeunes chérubins s'éveillent aussi "brillants et frais qu'un bouton de rose." Ce sirop est très agréable au goût. Il apaise l'enfant, amollit ses gencives, enlève toute douleur, fait disparaitre les souffrances intestinales en réglant la digestion, et est le meilleur remède connu contre la diarrhée, soit qu'elle provienne de la dentition ou d'autres causes. Vingt-cinq cents la bouteille. Ayez confiance et demandez le a Sirop calmant de Mme Winslow" et ne prenez acune utre préparation.

— POUR LA —

Figure, les Mains, la Peau et le Teint en général

Crême de Miel et d'Amende de Hinds, Gelée de Concombres et de Roses et Moloderma.

Un assortiment complet et nouveau des articles de toilette ci-dessus venant d'être reçu.

R. A. McCORMICK

CHIMISTE ET DROGUISTE

75 RUE SPARKS

Prescriptions pour médecins et familles préparées avec soin.

Communication téléphonique 1-2-88

FERRONNERIES

L'une des plus anciennes maisons commerciales de la vallée de l'Ottawa et des mieux qualifiées sous le rapport des bas prix et de la qualité des articles offerts en vente.

McDougall & Cuzner

Enseigne de la grosse Tarrière.

— MAGASINS : —

Rue Sussex et rue Duke, Chaudiere

23 11 87-88

Pour acheter

— DES —

Vêtements

Aux Conditions les plus Favorables

ALLEZ AU

Nos 269 et 271, rue Wellington

Où vous ne serez pas embarrassé de faire un choix, l'assortiment en magasin étant des plus complet.

J'achète et je vends au comptant seulement, de sorte que je puis vendre à meilleur marché que toute autre maison à Ottawa.

Conditions : Au comptant seulement

P. O'Reilly

CARTES PROFESSIONNELLES

M. J. GORMAN, LL.B.,

(*Successeur de L. A. Olivier*)

Avocat, Solliciteur, Notaire, Etc.,

— BUREAU —

Coin des Rues Rideau et Sussex

OTTAWA, ONT.

Macdougall, Macdougall & Belcourt

AVOCATS, PROCUREURS, ETC.,

Ontario et Quebec

SCOTTISH ONTARIO CHAMBERS, OTTAWA

HON. W. MACDOUGALL, N. A. BELCOURT, LL.M
FRANK M. MACDOUGALL.

O'Gara & Remon

AVOCATS, SOLLICITEURS, NOTAIRES, ETC.

Bloc Hay, rue Sparks, Ottawa, Ont.

PRES DE L'HOTEL RUSSELL

MARTIN O'GARA, C. R. E. P. REMON

McIntyre, Lewis & Code

Avocats, Solliciteurs et Notaires

Attention toute spéciale donnée aux affaires commerciales.

Bureau : Au-dessus de la Banque des Marchands, Ottawa.

Argent à prêter sur propriétés foncières.

A. F. McINTYRE, Solliciteur de la Banque de Montréal.
J. TRAVERS LEWIS, Solliciteur de la Banque Union.
R. G. CODE. 28-1-88

GEO. McLAURIN, L. L. B.

AVOCAT, Etc.

Bureau : 19 rue Elgin, Ottawa.

J. P. FISHER

AVOCAT, SOLLICITEUR, ETC.

Agent pour la Cour Suprême, le Parlement et les Départements Publics.

SCOTTISH ONTARIO CHAMBERS, OTTAWA ON

McVeity & Henderson

AVOCATS, SOLLICITEURS, ETC.

Agents pour la Cour Suprême et les Départements Publics.

Scottish Ontario Chambers, Ottawa, Ont.

TAYLOR McVEITY. GEO. F. HENDERSON.

STEWART, CHRYSLER & GODFREY

AVOCATS, SOLLICITEURS

Agents pour la Cour Suprême et le Parlement.

Chambres Union, 14 rue Metcalfe, Ottawa, Ont.

McLEOD STEWART F. H. CHRYSLER
J. J. GODFREY

W. J. CODE

Avocat, Solliciteur, Etc.

SCOTTISH ONTARIO CHAMBERS, OTTAWA, ONT.

— ARGENT A PRETER —

Bradley & Snow

AVOCATS, SOLLICITEURS POUR LA COUR SUPREME, NOTAIRES, ETC.

R. A. BRADLEY. A. T. SNOW.

Argent à prêter à 6% avec privilège de rembourser en aucun temps.

GUNDRY & POWELL

Avocats, Solliciteurs, Etc.

AGENTS POUR LA COUR SUPREME ET LES DEPARTEMENTS

Bureau : 25 rue Sparks, en face de l'Hotel Russel

Arthur W. Gundry F. C. Powell.

HODGINS, KIDD & RUTHERFORD

Avocats, Solliciteurs, Notaires, etc.

Agents pour la Cour Suprême, le Parlement les Départements Publics, etc.

— ARGENT A PRETER —

Bureaux : Scottish Ontario Chambers, Ottawa
Kemptville, Ontario.

JOHN HODGINS GEO. E. KIDD
ALEX. C. RUTHERFORD

BRAGEE D'INFORMATION DES MARCHANDS DETAILLEURS

LINDEN & COLE

Comptables, Collecteurs et Agents Mercantiles

No 40½ RUE ELGIN, OTTAWA

Loyers et dettes collectés, livres ajustés et audités.

B. LINDEN. W. A. COLE

Dr FISSIAULT

— DENTISTE —

COIN des RUES RIDEAU et SUSSEX

— OTTAWA —

Heures de bureau : de 9 à 5 heures.

GEORGE COX

LITOGRAPHE, GRAVEUR,
CLICHEUR ET MEDAILLEUR

35 RUE METCALFE,

OTTAWA, ONTARIO

CHS. DESJARDINS

AGENT D'ASSURANCE ET COURTIER

Hotel Russell, No 26 rue Sparks

— OTTAWA —

Représente la CITIZEN, départements du Feu, la Vie et des Accidents ; aussi agent pour plusieurs Compagnies Anglaises de premiere classe.

Capitaux réunis : - - - $40,000,000

Marchand de Boyaux à incendies et toutes espèces de marchandises en caoutchouc, commandées reçoivent une attention immédiate.

M. Desjardins donne une attention toute spéciale aux affaires d'assurance

LAURENT DUHAMEL

ETAL D.—MARCHE BY.

Assortiment complet des meilleures viandes du marché d'Ottawa. En gros et en détail : mouton, porc, saucisses, etc. Comme par le passé, M. Duhamel se fera un devoir de satisfaire les pratiques qui voudront bien l'honorer de leur bienveillant patronage. 1 12 87-88

W. E. BROWN

MANUFACTURIER ET MARCHAND

— DE —

CHAUSSURES EN GROS !

A transporté son établissement au

No 61, RUE RIDEAU

19 11 87-88 (Porte voisine de M. Wall, épicier

Isidore Despatie

PLATRIER

141—RUE KING—141

OTTAWA 23 11 87-87

MAISON SAINT-GEORGE

102 ET 104 RUE RIDEAU

Vins, Liqueurs, Eau-de-Vie et Cigars importés de premier choix.

Juges par vous-même en venant nous faire visite. 1 12 87-88

LOTERIE NATIONALE DE COLONISATION

Sous le patronage de M. le curé A. Labelle

Au profit de l'Œuvre des Sociétés Diocésaines de Colonisation de la province de Québec. Fondée en Juin 1884, sous l'autorité de l'Acte de Québec, 32 Vict., chap. 36.

Classe D.

LE DOUZIEME TIRAGE MENSUEL AURA LIEU LE

MERCREDI, 20 JUIN 1888, A 2 HEURES P.M.

Valeur des Lots, - - - $60,000

1ère SERIE { Valeur des Lots, - - - - $50,000 / Gros Lot : Un immeuble de - 5,000 } $1.00 le Billet

2me SERIE { Valeur des Lots, - - - - $10,000 / Gros Lot : Un immeuble de - 1,000 } 25 cts le Billet

Il est offert au porteur de tout numéro gagnant de lui payer en espèces le montant de son lot, moins une commission de dix pour cent. Les noms des gagnants ne sont pas livrés à la publicité, à moins d'une autorisation spéciale.

DEMANDE DE BILLETS

à S. E. LEFEBVRE, Montréal, Canada.

M. Lefebvre voudra bien expédier à l'adresse ci-dessous

.... billets de 1re série à $1.00.

.... billets de 2me série à 25 s.

La somme de $.................... est ci-jointe.

ADRESSE

Nom....................

Rue.................... No....................

ou Boite du Bureau de Poste No....................

Localité....................

REMARQUE—Pour vous servir de cette formule de Demande de Billets, enlevez-la et mettez-la avec l'argent dans une enveloppe adressée à S. E. Lefebvre, 19 rue Saint-Jacques, Montréal, Canada, L. A. Trépanier No 51, rue Saint Patrice, agent pour Ottawa.

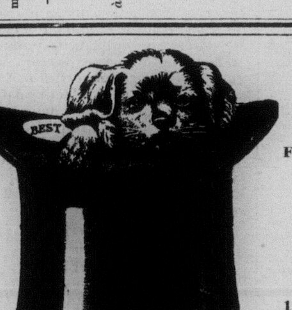

GRANDE VARIETE

— DE —

CHAPEAUX

FRANCAIS,
ANGLAIS,
AMERICAINS et
CANADIENS, Etc.,

— CHEZ —

JOSEPH COTE

114 — RUE RIDEAU — 114

OTTAWA.

NOUVEAUX MEUBLES

Venant d'etre recus

— CHEZ —

HARRIS & CAMPBELL

Notre nouveau dépôt de meubles, maintenant exposé à notre magasin, rue O'Connor, se compose du plus bel assortiment de meubles pour salons, chambres à coucher, pour les bureaux, etc., etc.

Nous appelons l'attention particulière du public sur nos importations de

CHAISES ET BERCEUSES

DE VIENNE, AUTRICHE

Que tout le monde s'empresse de venir les voir

Nos meubles sont les plus recherchés sur le marché où ils méritent d'être vus de tous.

Nous avons tout récemment mis un nouvel engin dans notre atelier, qui nous permettra de remplir les ordres à l'entière satisfaction des acheteurs, et à des prix extrêmement réduits.--Un escompte libéral sera accordé à tous les acheteurs.

Effets délivrés avec exactitude et entière satisfaction.

HARRIS & CAMPBELL

RUE O'CONNOR

Près de la rue Sparks.

Manufacture de VOITURES !

ROYALE

LÉVEILLÉ & MATHÉ

PROPRIETAIRES

Nous désirons informer le public que nous avons fait l'acquisition du poste d'affaires de S.D THOMPSON, dans la branche de carrosserie, plus spécialement voitures legères, Sulkeys, etc. Etant arrivant de Chicago et des autres villes américaines nous avons puisé de grandes connaissances dans notre état, nous sommes en mesure de garantir entière satisfaction. No ouvriers sont tous des plus habiles et travaillent sous notre direction ; les matériaux employés sont aussi les meilleurs que l'on puisse se procurer et nos prix très bas.

Attention spéciale et prompte à toutes commandes, tel est le système que nous mettons en pratique dans toutes les branches de réparations.

56 RUE DALY - - 19 ET 21 RUE STEWART

AVIS ! Le meilleur endroit à Ottawa pour acheter des Patins et autres articles en fait de quincailleries et ferronneries, c'est **PATINS !**

Chez Thos. Birkett, 115 rue Rideau

P. S.—1,000 paires de Patins de tous prix et de toutes les grandeurs ; 1,000 Clochettes pour sleig Venez et voyez par vous-mêmes. 21 11 87-1

COMPAGNIE MANUFACTURIERE DE

E. B. EDDY & Cie

(LIMITEE)

ETABLIE EN L'ANNEE 1854. INCORPOREE EN L'ANNEE 1883

HULL, P. Q.

Manufacturiers et Marchands en Gros de

BOIS DE CHARPENTE

Portes, Chassis, Jalousies, Moulures, Ouvrages de Maisons, Etc, Etc, Etc

Seaux, Baquets, Planches à laver, Boites et Caisses d'emballage,

ALLUMETTES "TELEGRAPHE" DE PREMIERE QUALITE

16—1—88—q